



**CCRF &
LABORATOIRES**

ACTUALITES

2026 – n°15

5 octobre 2026

FORMATION SPÉCIALISÉE – SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL DU SCL RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2026

La **CFDT** était représentée par Jean-Michel **Combes** (L34) et Ingrid **Taco** (L35).

Cette réunion, organisée en distanciel, était présidée par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté Nadine de Bellis, responsable RH, de Myriam Weens, RDSSE, du docteur De Lescure, médecin du travail au L75, de Johanne Biron-Sabine, assistante de service social (SRH3) et de Marius Cronopol, ISST référent.

Le secrétariat de la formation spécialisée (FS) était assuré Stéphanie Battesti (pôle RH) et Ingrid Marchal (Solidaires).

Avant d'ouvrir la séance, la direction du SCL s'enquiert de l'existence de déclaration liminaire. L'organisation syndicale Solidaires, soutenue par la CFDT, FO et la CGT, a lu une déclaration liminaire dénonçant les conditions de transfert des activités entre les laboratoires de Montpellier et de Bordeaux.

Les syndicats alertent sur les conséquences psychologiques et matérielles d'une restructuration menée dans la précipitation, exacerbée par des suspensions administratives et un manque d'infrastructures adéquates.

Le chef du SCL prend acte et propose de répondre dans le point 5 de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2026

Sous réserve de la prise en compte des modifications demandées en séance, le procès-verbal est approuvé par la totalité des membres de la FS.

 @cfdtccrfscl

 @cfdtccrflaboratoires

 51 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

 cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr



CCRF &
LABORATOIRES

EXAMEN DU TABLEAU DES SUITES DONNÉES DE LA FS-SSCT DES 30 JUIN ET 1ER JUILLET 2026

Le tableau des suites a été parcouru en séance. La plupart des actions ont été menées et quelques-unes sont en cours de réalisation.

Des discussions ont eu lieu sur les sujets suivants :

- Fiche SST 2024-21 « présence de légionnelles » : mise en place depuis début septembre d'un système de choc thermique nocturne hebdomadaire. A voir s'il est possible de généraliser cette action pour d'autres laboratoires.
- Fiche SST 2026-5 « départ de feu dans le local TGBT » : le bureau Veritas a réalisé une thermographie en juillet ; le rapport est conforme.
- Fiche SST 2026-4 « problème électrique » : le resserrage des connexions des tableaux électriques sera intégré aux contrôles annuels ou biennaux, nécessitant parfois des prestataires externes en raison de l'accessibilité^{et/ou} du niveau d'habilitation électrique requis. Ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion du processus PRÉSERVER.
- Fiche SST 2025-19 « coupure » : le collecteur de vapeur sera remplacé prochainement.

EXAMEN DES REGISTRES SST

Toutes les nouvelles fiches ont été clôturées après validation des mesures correctives.

Des échanges ont eu lieu pour les fiches suivantes :

- Fiche SST 2026-7 « Blessure au pied contre une porte » : l'administration a fait un rappel sur l'interdiction stricte de faire figurer des données médicales confidentielles dans ces documents.
- Fiche SST 2026-8 « Dilatation et renversement de bidons solvants usagés suite à fortes chaleurs » :

La responsable du pôle RH explique qu'il faut prévoir l'évacuation des déchets avant la période estivale. Le processus PRÉSERVER va se saisir du sujet et les RSSE pourront échanger sur les pratiques des différents laboratoires.

Les actions actées en séance sont :

- Ajout de bacs de rétention
- Évacuation des déchets avant l'été
- Limitation du remplissage des bidons de déchets
-

La **CFDT** demande à l'administration si une réflexion peut être également faite sur le stockage de déchets composés de produits chimiques à point d'ébullition bas, volatiles et inflammables. La responsable du pôle RH rappelle que les RSSE partageront leur pratique avec le processus PRÉSERVER.

- Fiche SST 2026-9 « Brûlure au pouce » : 2 paires de gants ont été achetées et la prescription sera mise à jour pour imposer la vérification visuelle du matériel avant usage.



CCRF &
LABORATOIRES

- Fiche SST 2026-11 « Blessure à la cheville en évitant en frelon » :

La **CFDT** demande si le laboratoire dispose de moyens (insecticides, pièges Tap Trap, raquettes électriques, ...) pour se protéger des hyménoptères. La RSSE du laboratoire de Bordeaux répond à l'affirmative en listant les moyens disponibles sur site.

La **CFDT** souhaiterait savoir si le danger est évoqué lors d'un recrutement des agents contractuels. Le Docteur De Lescure confirme qu'il faut prévenir le personnel du danger et la responsable du pôle RH rappelle de prendre attache auprès du Médecin du travail local de manière à bénéficier de tous les soins nécessaires. Elle termine ce point en expliquant qu'il fera partie des suites à donner pour la campagne 2027.

Incendie au laboratoire de Marseille

Cf. ACTU du CSAS n° 14-2026

Suite à l'incendie du laboratoire de Marseille, la direction a fait un point d'étape sur le calendrier des travaux de réhabilitation et les négociations budgétaires avec le Secrétariat Général.

Les travaux de désamiantage vont bientôt débuter, l'opérateur a été sélectionné après analyse des devis par l'antenne immobilière, privilégiant la solution la plus sécurisée.

La direction a préempté des crédits de fonctionnement pour sécuriser le démarrage des travaux (désamiantage, électricité, cloisons, peinture).

La **CFDT** remercie la direction du SCL pour la transmission des photos post incendie. Elle évoque le financement nécessaire à la réhabilitation des locaux et souhaiterait savoir qui du SCL ou du Secrétariat Général financera les travaux.

Le chef du SCL explique qu'une demande de compensation de 600 000 euros a été soumise au Secrétariat Général, qui en a pris acte par redéploiement potentiel, sans validation ni refus formel à ce stade. Dans l'attente d'une réponse, les travaux sont financés au fur et à mesure par une anticipation de trésorerie du SCL.

L'objectif affiché est une finalisation des travaux pour la fin de l'année, permettant un retour des équipes dans leurs locaux au début de l'année prochaine.

Avis de la FS SSCT du CSA-S sur les DUERP et PAP

Avant de procéder au vote de l'avis, la **CFDT** soulève l'absence, dans la version proposée ce jour aux membres de la FS, du premier chapitre de la conclusion présente dans la version précédente. La responsable du pôle RH explique qu'il s'agit d'une erreur et propose de le rajouter en séance pour que le document puisse être acté par les représentants syndicaux.

Des échanges ont ensuite porté sur la rédaction finale du document, notamment sur la pertinence de maintenir une redondance textuelle concernant les statistiques de prévention des risques.

La direction du SCL et les membres de la FS s'accordent pour conserver la redondance des chiffres afin de souligner l'importance de la lutte contre les RPS et de valoriser le travail accompli localement.

L'avis est approuvé à l'unanimité, il sera rapidement publié sur l'Intralab.

Evolution du service

Le chef du SCL, apporte des réponses à la déclaration liminaire lue en début de séance.



CCRF &
LABORATOIRES

Il explique que le transfert des activités « boissons » et « isotopie » a été correctement anticipé et accompagné par des renforts humains et matériels, permettant d'absorber l'activité de manière fluide malgré un calendrier opérationnel bousculé par les conditions climatiques.

La campagne de micro-vinification a démarré plus tôt que prévu en raison du changement climatique, mais s'est déroulée sans incident majeur grâce à l'implication des agents. 5 agents contractuels (CDD) ont été recrutés pour absorber un surplus d'environ 200 échantillons.

L'achat d'un abri pérenne de type carport a été validé et commandé pour améliorer et sécuriser les installations matérielles.

Les agents des laboratoires « cédants » et « receveurs » continuent de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour faciliter leur reconversion ou l'absorption de la nouvelle charge de travail.

Il termine en précisant que l'idée de fusionner les deux domaines « boissons » et « isotopie » est toujours présente.

Concernant l'activité « Microbiologie », le chef du SCL affirme ne pas avoir eu de remontées sur d'éventuelles difficultés de mise en œuvre de l'activité confiée aux agents du laboratoire de Lyon. Il se rendra prochainement au laboratoire de Montpellier et ce point sera abordé.

La **CFDT** interroge la direction du SCL sur la réception de l'avis technique de l'ISST local suite à sa visite, fin août 2026, au laboratoire de Montpellier. La direction du SCL affirme ne pas avoir pris connaissance de ce document et qu'il sera étudié lors d'une prochaine instance de la FS. Elle assure que si des mesures d'urgence sont préconisées dans cet avis, une réunion de l'instance serait organisée en visioconférence rapidement.

Déploiement du nouvel outil ministériel sur le registre SST

M. Weens a présenté le nouvel outil informatique ministériel dédié à la gestion du registre SST, qui remplacera l'application actuelle et sera interconnecté avec le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Le nouvel outil sera déployé au niveau du ministère à compter du 2 novembre 2026, le SCL en fera donc de même.

L'outil permettra aux agents de déclarer des incidents via une connexion Pro Connect et de suivre l'évolution du traitement de leur fiche grâce à des notifications automatiques.

Les gestionnaires (responsable d'établissement, RSSE) auront la possibilité de modifier une fiche (par exemple pour enlever des données médicales confidentielles), mais la version initiale rédigée par l'agent restera tracée et conservée dans le système.

Les membres de la FS craignent que l'outil restreigne les droits de lecture au seul site d'affectation de l'agent, ce qui compliquerait le travail de prévention global sur un service réparti sur 12 implantations.

La **CFDT** souhaiterait savoir si les élus en FS auront des droits de consultation pour l'ensemble des sites. M. Weens va se renseigner sur les modalités de consultation et de lecture.

Chantier relatif aux postes à risques

La direction de SCL explique que les laboratoires ont transmis les informations nécessaires. A ce jour, Il convient d'harmoniser les réponses.

Il s'agit d'un chantier lourd et complexe que le processus PRÉSERVER devra mener.

Un document de synthèse regroupant les actions et les mesures de prévention sera présenté aux membres de la FS lors d'une prochaine instance.



CCRF &
LABORATOIRES

Présentation du rapport social unique (RSU)

[Cf. ACTU du CSAS n° 14-2026](#)

La direction revient brièvement sur le RSU, préalablement présenté lors de la dernière instance du CSAS, pour aborder les données chiffrées relatives aux ressources humaines, aux rémunérations et aux promotions.

Le bilan social met en évidence un travail de compilation massif de la part du pôle RH, bien que certaines anomalies statistiques liées aux outils d'extraction ministériels restent inexpliquées.

Exemple d'anomalie : un écart inexpliqué de 1,7 million d'euros sur les dépenses de rémunération entre 2024 et 2025 est constaté ; il est attribué à une modification du périmètre des requêtes informatiques plutôt qu'à une réelle hausse des salaires. La direction du SCL aura plus de visibilité lors de l'établissement du RSU 2026.

Questions et informations diverses

▪ Remplacement du chef du SCL

Le chef du SCL, annonçant son départ imminent, il rappelle que F. Saltron assurera l'intérim pour une période inconnue avant de quitter ses fonctions.

Le recrutement du futur chef du SCL ne repose plus sur l'alternance stricte entre la Douane et la DGCCRF, mais sur la sélection d'un candidat jugé le plus apte.

La composition du comité de sélection, incluant des représentants du Secrétariat Général et des 3 Directions Générales, est perçue comme un signal très positif prouvant la volonté de maintenir le service au cœur des stratégies ministérielles.

▪ Suite du courrier d'alerte du Médecin du travail de l'UD

Le chef du SCL revient sur ce courrier d'alerte transmis aux 2 Directions Générales et au SAFI.

Le directeur souligne l'épuisement critique des équipes de direction avec une surcharge de travail phénoménale et alerte sur un risque de rupture fonctionnelle face auquel les instances supérieures n'ont pas encore réagi.

▪ Approbation des procès-verbaux

Les membres de la FS seront conviés à une prochaine réunion en visioconférence pour approuver les différents procès-verbaux des dernières instances.

▪ Déménagement du laboratoire des Antilles

Le chef du SCL s'est rendu, la semaine dernière, dans le nouveau laboratoire des Antilles. Il explique que les agents bénéficient d'un cadre de travail enfin sécurisé, que le laboratoire est bien aménagé et est fonctionnel. L'équipe est dynamique et l'ambiance semble être sereine et apaisée.

▪ Remplacement du responsable d'établissement du laboratoire de Paris

Le chef du SCL a reçu plusieurs candidatures et pense pouvoir se décider avant la fin de la semaine.

▪ Prime CIA

La **CFDT** questionne la direction du SCL au sujet de la prime CIA attribuée aux agents partant à la retraite en cours d'année. La responsable du pôle RH confirme que la prime sera bien



CCRF &
LABORATOIRES

versée au prorata du temps de présence pour les agents partant à la retraite en cours d'année.

▪ **Promotions**

Le volume des promotions (listes d'aptitude et tableaux d'avancement) est en cours de calcul et devrait rester similaire à celui de l'année précédente.

▪ **Point social au laboratoire de Bordeaux :**

La responsable du pôle RH explique être en contact avec l'organisme Qualisocial qui devait intervenir en septembre. Cependant, avec des départs d'agents en septembre et l'arrivée d'un Ingénieur en décembre, il est difficile de poursuivre la démarche tant que le domaine n'est pas stabilisé en termes d'effectifs. Elle termine en précisant qu'il n'y a pas eu de difficultés particulières depuis.

▪ **Embauche pendant la période électorale**

L'organisation des élections professionnelles impose des contraintes, notamment sur les embauches qui sont stoppées conformément à une directive ministérielle visant à stabiliser les listes électorales.

N'oubliez pas de voter !

Les représentants de la **CFDT** sont à votre disposition pour toute information complémentaire ou nous faire remonter toute difficulté ou remarque : cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr

Ingrid Taco (L35) 02 99 14 37 14

Jean-Michel Combes (L34) 04 67 04 62 68